

ENERGIES/ENVIRONNEMENT : 5 M€ pour les énergies renouvelables

Lancée aujourd'hui le 02/04 au sein du Pacte Ardennes, la Sem ENR (pour Énergies renouvelables) pourra apporter des fonds au porteur de projet en prenant des participations dans les sociétés de création, voire prendre la maîtrise d'ouvrage du projet. Elle présente un capital de 4,819 M€. Détenue majoritairement par les pouvoirs publics, 6 investisseurs privés vont intégrer le projet pour une participation de 1,380 M€. Il s'agit de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts), la Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes, la Caisse d'épargne Grand Est, Groupama Nord-Est, le groupe Covéa (la Maaf) et [ARDENNES DEVELOPPEMENT](https://ardennes-developpement.com/). 19 projets ont d'ores et déjà été fléchés, dont beaucoup dans le photovoltaïque. <https://ardennes-developpement.com/>